



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Accès au groupes scolaires aux réservations ferroviaires

Question écrite n° 14185

### Texte de la question

M. Lionel Duparay interroge M. le ministre des transports sur les difficultés rencontrées par de nombreux établissements scolaires, notamment dans les territoires ruraux, pour organiser des voyages scolaires en train et accéder aux réservations de groupes auprès de la SNCF. L'organisation de ces voyages pédagogiques nécessite une préparation plusieurs mois à l'avance et la validation d'un dossier détaillé par l'éducation nationale. Or le coût des transports en autocar est aujourd'hui très élevé, ce qui fragilise ces projets et peut conduire certains établissements à y renoncer ou à augmenter la participation des familles. Le recours au train apparaît pourtant comme une solution pertinente, notamment sur les plans écologique, économique et pédagogique. Toutefois, de nombreux enseignants signalent des difficultés importantes pour réserver des billets de groupe, certains trains n'étant pas accessibles aux groupes ou les réponses intervenant trop tardivement pour permettre une organisation sereine. Cette situation crée une forte incertitude pour les équipes éducatives et pénalise particulièrement les élèves des territoires ruraux, alors même que les voyages scolaires constituent un levier important d'ouverture culturelle. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin d'améliorer l'accès des groupes scolaires aux réservations ferroviaires, de garantir une meilleure visibilité pour les établissements et d'envisager, le cas échéant, des dispositifs facilitant ou priorisant les voyages scolaires dans les trains.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Duparay](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14185

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 avril 2026](#), page 2888